

01/02/2023



Mortalité routière : les cyclistes premières victimes de l'absence d'aménagements cyclables

Le Gouvernement présentait ce midi le bilan provisoire de l'accidentalité routière en 2022. Alors que la pratique du vélo a sensiblement augmenté ces dernières années, la hausse de la mortalité chez les cyclistes, principalement observée sur les routes de campagne, rappelle l'urgence à sécuriser les routes par des aménagements cyclables.

244 personnes sont mortes à vélo en 2022, dans le bilan provisoire dressé par l'ONISR. Parmi celles-ci, **56% roulaient sur des routes de campagne**. Hors-agglomération, on constate ainsi une augmentation de 47% de la mortalité chez les cyclistes, soit 3 fois plus qu'en agglomération. A eux seuls, les hommes de 55 ans ou plus circulant hors agglomération représentent 38% des tués à vélo.

Ces chiffres concordent avec la réalité vécue par les cyclistes sur le territoire d'un **manque d'aménagements pour sécuriser la pratique du vélo** qu'il s'agisse de pistes cyclables ou d'itinéraires apaisés.

A la campagne, l'absence d'aménagements cyclables conjuguée à la hausse de la vitesse sur les routes comme le relèvement par 45 départements de la vitesse à 90km/h, accentuent cette mise en danger des cyclistes. Le manque de contrôles routiers contribue à tolérer **les comportements dangereux des automobilistes** (excès de vitesse, alcool et drogues au volant, dépassements rasants) **à l'encontre des cyclistes**.

En ville, **l'augmentation des accidents est de 16% alors que la pratique du vélo a augmenté de 34% en 2022 selon les compteurs vélo**. Ces chiffres montrent un effet progressif de « **sécurité par le nombre** » déjà observé dans nos pays voisins. Ainsi, **Paris**, où les cyclistes n'ont jamais été aussi nombreux et où le réseau de pistes cyclables protégés a été étendu à l'occasion de la crise Covid, **a compté un seul mort en 2022**.

La FUB rappelle que c'est aux pouvoirs publics d'assurer la sécurité de tous les usagers de la route à commencer par les plus vulnérables d'entre eux. **Le futur plan vélo doit viser une sécurisation des routes en ville comme à la campagne pour permettre une réduction significative du nombre de morts à vélo**. L'Etat doit prendre sa responsabilité pour donner les moyens aux collectivités d'investir dans des aménagements cyclables.

CONTACT PRESSE

Anne-Sybille Riguidel – Chargée des relations presse

Mail : as.riguidel@fub.fr – Tél. 06 32 10 26 38